



Annexe aux fiches d'aide pour l'élaboration d'un projet de réseau dans le canton du Jura

A Cadre général et concept

Afin de donner une logique de continuité à tous les projets de mise en réseau des SCE (surfaces de compensation écologique) selon l'OQE (ordonnance sur la qualité écologique), l'office des eaux et de la protection de la nature (OEPN) met à la disposition des concepteurs de projets le présent document ainsi que les fiches de synthèse pour les différentes entités paysagères du canton.

Les fiches d'aide et la carte générale du canton mettent à disposition les données de base permettant d'orienter les objectifs du réseau planifié, avec une présentation proposée de la manière suivante :

- **Page 1** : Elle présente une brève description de l'entité choisie avec mention des particularités locales et des principales problématiques écologiques
- **Page 2** : Dans un premier temps des grands groupes (guides cibles) à favoriser de manière prioritaire ou secondaire sont définis. Ils désignent en fait le type de milieu qu'il s'agit de favoriser. De ces groupes découle tout une liste d'espèces cibles (voir définitions ci-dessous pour les groupes d'espèces cibles) utilisables pour un projet de réseau.
- **Page 3** : Afin de favoriser le développement et la sauvegarde des populations d'espèces cibles, des objectifs généraux, des mesures et les types de SCE à favoriser prioritairement sont formulés. Ces éléments donnent les grandes lignes à suivre et pour lesquels des éléments plus fins doivent être développés en fonction des conditions locales.

B Quelques définitions de base

Définition de la guildes

Une guildes est un groupe d'espèces écologiquement voisines et occupant les mêmes habitats (selon Berthoud et al., 2004). Il s'agit donc d'un groupe d'espèces aux exigences semblables du point de vue des conditions du milieu (température, humidité, teneur en nutriments du sol, altitude, ensoleillement, etc.).

Rappel des guildes utilisées et de leur définition

h1 : roselières, bas-marais alcalins et prés à litière (Phragmition, Phalaridion, Magnocaricion, Caricion davallianae, Molinion)

h2 : bas-marais acidophiles et hauts-marais (Sphagion, Caricion fuscae, Caricion lasiocarpae)

h3 : prairies humides eutrophes et mégaphorbiaies (Calthion, Filipendulion)



Ci-dessus : Un exemple typique de mégaphorbiaie marécageuse (Filipendulion)

e1 : écotones xérophiles (e1), le plus souvent en contact avec les pelouses thermophiles (s2)

e2 : écotones mésophiles y compris clairières et coupes forestières

s2 : pelouses thermophiles de plaine et de moyenne montagne (Xero-, Mesobromion, Stipo-Poion, Cirsio-Brachypodion, Diplachnion, friches à graminées)



Ci-dessus : Un exemple de Mésobromion

s3 : pelouses maigres d'altitude (Caricion ferruginae, Seslerion, Elynyon, Nardion, Festucion variae, Caricion curvulae et combes à neige)

s4 : prairies et pâturages de plaine de moindre qualité

s6 : friches, rudérats et milieux adventices

Dans les listes d'espèces cibles, certaines espèces ne sont pas attribuées à une guildes. Il s'agit d'espèces à valoriser dans le canton, mais qui n'ont pas été attribuées à une guildes, ceci parce que leurs exigences ne peuvent pas être attribuées à une seule guildes en particulier. Les mesures à prendre pour ces espèces sont souvent très spécifiques. Les codes de guildes suivants ont été attribués à ces espèces en collaboration avec le CSCF :

S : espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guildes.

H : espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guildes.

C Définition des différentes notions d'espèces cibles

Guildes et espèces cible prioritaires:

Les espèces cibles prioritaires sont des espèces représentatives des milieux dominants d'une entité paysagère. De plus, ce sont des espèces provenant des guildes dont il s'agit de favoriser les milieux correspondants de manière prioritaire afin de favoriser la sauvegarde d'espèces rares encore présentes. Les espèces cibles prioritaires peuvent être favorisées sur l'ensemble d'une entité.

Guildes et espèces cible secondaires:

Les guildes et les espèces cibles secondaires témoignent de la présence de milieux plus banaux ou non dominants dans une entité paysagère donnée. A un niveau plus local que l'entité paysagère, ces espèces peuvent toutefois aussi avoir une grande importance.

Espèces cibles complémentaire:

Les espèces cibles complémentaires sont des espèces qui ne sont pas attribuées à une guildes retenue. Elles ont toutefois un grand intérêt au niveau local à cause de leur caractère emblématique (beauté de l'espèce et facilité d'identification) et/ou à cause de leur rareté au niveau local. Les exigences écologiques de toutes les espèces complémentaires sont plus ou moins liées à l'une ou l'autre des guildes cibles prioritaires ou secondaires.

Ces espèces ont été définies sur la base des données du CSCF et des connaissances particulières du territoire cantonal des différents membres du groupe de travail. Il s'agit d'espèces de mammifères, de reptiles, d'amphibiens, d'oiseaux ou de plantes vasculaires.

Un exemple concret:

Le territoire agricole d'Undervelier est dominé par des milieux thermophiles. C'est-à-dire des prairies et des pâturages secs ainsi que des haies buissonnantes avec des essences de stations ensoleillées et sèches. Quelques petites surfaces de mégaphorbiaies sont toutefois aussi présentes sur la commune. Par conséquent, l'Agreste (*Hipparchia semele*) est une **espèce cible prioritaire** (espèce de papillon inféodée aux prairies maigres avec des zones de rocher affleurant) et le Nacré de la sanguisorbe (*Brenthis ino*) une **espèce cible secondaire** pour ce site.



Ci-dessus : L'Agreste en train de butiner.

Le Torcol fourmiller (*Jynx torquilla*) n'est pas rattaché à une guilde. Pourtant cette espèce rare nécessite des surfaces maigres nues semblables à celles indispensables à l'Agreste. Le Torcol fourmiller est une **espèce cible complémentaire** parce que elle n'est pas attribuée à une guilde. Cette espèce d'oiseau est plus facile à identifier que l'Agreste et peut par conséquent offrir un bon outil de communication. Elle peut donc être considérée comme espèce emblématique d'un projet. C'est souvent le but des **espèces cibles complémentaires**.

D Définition des abréviations

O et R dans les listes d'espèces cibles

O: abréviation de Orthoptères. Il s'agit des sauterelles et des grillons.

R: abréviation de Rhopalocères. Il s'agit de tous les papillons diurnes.

Fiche d'aide pour l'élaboration d'un projet de réseau

Baroche*Rappel des guildes:*

h1 : bas marais

h2 : hauts marais

h3 : mégaphorbiaies

e2 : écotones mésophiles

e1 : écotones xérothermophiles

s2 : pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude

s3 : pelouses maigres d'altitude

s4 : prairies et pâturages de plaine de moindre qualité

s6 : friches, rudérats et milieux adventices

h : espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guildes

s : espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guildes

Liste des communes

Asuel, Charmoille, Cornol, Fregiécourt, Miécourt et Pleujouse

Diagnostic*Description générale:*

Cette région est caractérisée par une forte densité de vergers fruitiers haute tige. Par conséquent, cette région pourrait avoir un bon potentiel pour la Chouette chevêche.

Les cours d'eau de l'Allaine et de l'Erveratte ont un rôle important pour les continuums humides.

Problèmes et déficits écologiques

*Densité de milieux
Qualité et structure
Interconnexions*

Bien que les vergers soient de plus en plus protégés, leur existence est toujours menacée, surtout ceux avec des arbres anciens.

Baroche**Guildes et espèces cibles**

Guildes cibles prioritaires: |s2 et s6 | guildes cibles secondaires: |h1 et e1 |

<i>Espèces cibles prioritaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>			<i>Espèces cibles secondaires</i>	
Brintesia circe	s2	R	Maculinea arion	s2	R
Polyommatus bellargus	s2	R	Polyommatus coridon	s2	R
Polyommatus dorylas	s2	R	Pyrgus accretus	s2	R
Spialia sertorius	s2	R	Brenthis daphne	s6	R
Carcharodus alceae	s6	R	Mantis religiosa	s2	O
Metrioptera bicolor	s2	O	Omocestus rufipes	s2	O
<i>Espèces cibles secondaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>				
Iphiclides podalirius	e1	R	Gomphocerippus rufus	e1	O
Chrysochraon dispar	h1	O	Conocephalus fuscus	h1	O
Stethophyma grossum	h1	O	Lycaena dispar	h	R
Chorthippus dorsatus	h	O	Decticus verrucivorus	s	O
Stenobothrus lineatus	s	O	Stenobothrus stigmaticus	s	O

Espèces cibles complémentaires

<i>Faune</i>	<i>Remarques</i>
Athene noctua (Chouette chevêche)	Vergers de fruitiers haute tige
Jynx torquilla (Torcol fourmilier)	Surfaces thermophiles avec arbres et zones nues.
Emberiza cirulus (Bruant zizi)	Haies thermophiles
Miliaria calandra (Bruant proyer)	Zones extensives ouvertes et friches
Lepus europaeus (Lièvre d'Europe)	Espèces cible pour lutter contre le cloisonnement
Saxicola ruberta (Tarier des prés)	Prairies extensives et jachères, a besoin de postes de chan
Saxicola torquata (Tarier pâtre)	Prairies extensives et jachères
<i>Flore</i>	<i>Guilde</i>
Aucune	Aucune

Remarques sur les guildes et les espèces cibles:

1. Les espèces complémentaires peuvent avoir une excellente fonction d'espèces emblématiques d'un projet de réseau!
2. Bien que les vergers et les prairies extensives soient les milieux les plus caractéristiques de l'entité, les guildes et les espèces des milieux humides méritent également l'attention.
3. Carcharodus alceae n'est pas une espèce très esthétique. En ciblant le Bruant proyer ou le Tarier pâtre elle sera aussi favorisée.

Baroche**Objectifs***Objectifs prioritaires:*

1. Recréer et valoriser les milieux favorables à la guildes des pelouses thermophiles de plaine et de moyenne montagne (s2).
2. Recréer des vergers fruitiers haute tige autour des localités afin de favoriser la faune qui y est inféodée et valoriser le paysage typique de l'entité.
3. Assurer les conditions nécessaires au maintien et à l'extension des populations de la guildes des friches rudérats et milieux adventices (s6) et des oiseaux nicheurs qui y sont apparentés.

Objectifs secondaires:

1. Valoriser et promouvoir les écotones thermophiles (haies et lisières) afin de maintenir les populations de la guildes des écotones xérothermophiles (e1).
2. Créer des zones de transition extensives (haies et surfaces ouvertes) entre les cours d'eau et le milieu agricole afin d'assurer la protection de la guildes des roselières, bas-marais alcalins et prés à litière (h1) et des amphibiens contre les intrants agricoles.

Mesures

SCE à favoriser

Surfaces ouvertes:

- Prairies extensives (type 1) Pâturages boisés (type 3)
- Pâturages extensifs (type 2) Prairies peu intensives (type 4)
- Prés à litière (type 5) Ourlet (type avenir)

Jachères et bandes culturales:

- Bandes culturales extensives (type 6)
- Jachères tournantes (type 7b)
- Jachères florales (type 7a)

Structures boisées:

- Arbres fruitiers haute-tige (type 8)
- Arbres isolés et allées d'arbres (type 9)
- Haies, bosquets champêtres et berges boisées (type 10)

Surfaces sans contributions réseau à intégrer dans un projet

- Fossés humides, mares, étangs (type 11)
- Surfaces rudérales tas d'épierrage et affleurements rocheux (type 12)
- Murs de pierres sèches (type 13)
- Chemins naturel non stabilisés (type 14)
- Surfaces viticoles à haute diversité biologique (type 15)

Mesures*Mesures générales:*

1. Entretenir les vergers fruitiers haute tige existants de manière adéquate.
2. Transformer des prairies intensives en prairies extensives.
3. Entretenir les haies et les lisières de manière adéquate.
4. Planter de nouvelles haies.
3. Favoriser les zones rudérales et les friches (SCE types 7a)

Mesures particulières:

1. Installer des nichoirs à Chouette chevêche selon les indications de spécialistes locaux (renseignements et adresses auprès de l'OEPN).
2. Créer et maintenir des tas de bois et des murgiers le long des cordons boisés et des lisières (SCE type 12).

Fiche d'aide pour l'élaboration d'un projet de réseau

Basse-Allaine*Rappel des guildes:*

h1 : bas marais

h2 : hauts marais

h3 : mégaphorbiaies

e2 : écotones mésophiles

e1 : écotones xérothermophiles

s2 : pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude

s3 : pelouses maigres d'altitude

s4 : prairies et pâturages de plaine de moindre qualité

s6 : friches, rudérats et milieux adventices

h : espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guildes

s : espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guildes

Liste des communes

Boncourt, Buix, Courtemaîche et Courchavon

Diagnostic*Description générale:*

Plaine inondable par l'Allaine. Le milieu agricole est caractérisé par une dominance de prairies de fauches sur le lit majeur de l'Allaine. Les milieux humides attenants sont un élément important pour cette entité. La rainette verte (*Hyla arborea*) constitue une espèce qui pourrait potentiellement coloniser l'entité.

Particularités communales

Boncourt

1. Présence d'une population de Chouette chevêche (*Athene noctua*).
2. Végétation thermophile intéressante pour les reptiles.

Buix

1. Présence d'une population de Chouette chevêche (*Athene noctua*).
2. Végétation thermophile intéressante pour les reptiles.

Problèmes et déficits écologiques

*Densité de milieux
Qualité et structure
Interconnexions*

La plaine agricole est exploitée de manière intensive. Il existe peu de structures annexes. Les structures de transition entre le cours d'eau et le milieu agricole sont lacunaires.

Basse-Allaine**Guildes et espèces cibles**

Guildes cibles prioritaires: |h1 | guildes cibles secondaires: |s2 |

Espèces cibles prioritaires *Guilde / Groupe*

Chrysochraon dispar	h1	O	Conocephalus fuscus	h1	O
Stethophyma grossum	h1	O			

Espèces cibles secondaires *Guilde / Groupe*

Aricia agestis	s2	R	Polyommatus bellargus	s2	R
Pyrgus malvae	s2	R	Mantis religiosa	s2	O
Metrioptera bicolor	s2	O	Oecanthus pellucens	s2	O
Omocestus rufipes	s2	O	Platycleis a. albopunctata	s2	O
Lycaena dispar	h	R	Stenobothrus lineatus	s	O

*Espèces cibles complémentaires**Faune*

Hyla arborea (Rainette verte)	<i>Remarques</i>
Coronella austriaca (Coronelle lisse)	Mares et dépressions entourées de forêts humides.
Miliaria calandra (Bruant proyer)	Prairies, pâturages et buissons thermophiles
Athene noctua (Chouette chevêche)	Zones extensives ouvertes et friches
Saxicola torquata (Tarier pâtre)	Vergers de fruitiers haute tige
Lepus europaeus (Lièvre d'Europe)	Prairies extensives et jachères
	Espèces cible pour lutter contre le cloisonnement

Flore

Aucune

Guilde

Aucune

Remarques sur les guildes et les espèces cibles:

1. Les espèces complémentaires peuvent avoir une excellente fonction d'espèces emblématiques d'un projet de réseau!
2. La guilde des pelouses thermophiles de plaine et de moyenne montagne (s2) est surtout présente sur les coteaux viticoles de Buix et Boncourt. La Mante religieuse est une bonne espèce emblématique pour les milieux thermophiles.
3. Une population de Chouette chevêche existe Buix et à Boncourt.

Clos du Doubs et Vallée du Doubs

Rappel des guildes:

h1 : bas marais

h2 : hauts marais

h3 : mégaphorbiaies

e2 : écotones mésophiles

e1 : écotones xérothermophiles

s2 : pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude

s3 : pelouses maigres d'altitude

s4 : prairies et pâturages de plaine de moindre qualité

s6 : friches, rudérats et milieux adventices

h : espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guildes

s : espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guildes

Liste des communes

Asuel, Boécourt, Epauvillers, Epiqueuz, Glovelier, Goumois, Le Noirmont

Les Bois, Les Enfers, Montenol, Montmelon, Muriaux, Ocourt, Seleute, Soubey, St-Brais et St-Ursanne

Diagnostic

Description générale:

Milieux thermophiles de valeur sur les parties hautes de l'entité. Les abords du Doubs présentent des milieux humides intéressants. La Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*) constitue une espèce emblématique des prairies humides des bords du Doubs.

Particularités communales

Goumois

1. Site important pour le Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*)

Soubey

1. Site important pour le Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*)

Problèmes et déficits écologiques

Densité de milieux Qualité et structure Interconnexions

Les prairies sur le lit majeur du Doubs, sont souvent exploitées de manière intensive. Au même titre les zones planes (au-dessus de 700m) du Clos du Doubs sont également exploitées de manière intensive (dominance de prairies et cultures intensives).

Clos du Doubs et Vallée du Doubs

Guildes et espèces cibles

Guildes cibles prioritaires: |h1, s2 et e1 | guildes cibles secondaires: |e2 |

<i>Espèces cibles prioritaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>				
Aporia crataegi	e1	R	Coenonympha arcania	e1	R
Hamearis lucina	e1	R	Iphiclides podalirius	e1	R
Satyrium acaciae	e1	R	Satyrium spini	e1	R
Thecla betulae	e1	R	Thymelicus acteon	e1	R
Apatura iris	e2	R	Argynnis adippe	e2	R
Carterocephalus palaemon	e2	R	Nymphalis polychloros	e2	R
Argynnis aglaja	s2	R	Argynnis niobe	s2	R
Aricia agestis	s2	R	Boloria dia	s2	R
Brintesia circe	s2	R	Callophrys rubi	s2	R
Chazara briseis	s2	R	Colias alfacariensis	s2	R
Cupido minimus	s2	R	Maculinea arion	s2	R
Maculinea rebeli	s2	R	Melitaea cinxia	s2	R
Polyommatus bellargus	s2	R	Polyommatus coridon	s2	R
Polyommatus dorylas	s2	R	Polyommatus thersites	s2	R
Pyrgus accretus	s2	R	Pyrgus armoricanus	s2	R
Pyrgus malvae	s2	R	Spialia sertorius	s2	R
Chrysochraon dispar	h1	O	Chorthippus montanus	h1	O
Pteronemobius heydenii	h1	O	Stethophyma grossum	h1	O
Chorthippus mollis	s2	O	Metrioptera bicolor	s2	O
Omocestus rufipes	s2	O	Platycleis a. albopunctata	s2	O
Psophus stridulus	s2	O			
<i>Espèces cibles secondaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>				
Argynnis paphia	e2	R	Boloria euphrosyne	e2	R
Erebia ligea	e2	R	Leptidea sinapis	e2	R
Decticus verrucivorus	s	O	Stenobothrus lineatus	s	O
Stenobothrus stigmaticus	s	O	Nemobius sylvestris	e2	O
Tettigonia cantans	e2	O	Chorthippus dorsatus	h	O
Euphydryas aurinia	s	R			

Espèces cibles complémentaires

<i>Faune</i>	<i>Remarques</i>
Jynx torquilla (Torcol fourmilier)	Surfaces thermophiles avec arbres et zones nues.
Lullula arborea (Alouette lulu)	Bocage avec des bandes herbeuses extensives
Emberiza cirulus (Bruant zizi)	Haies thermophiles
Saxicola torquata (Tarier pâtre)	Prairies extensives et jachères

<i>Flore</i>	<i>Guilde</i>
Fritillaria meleagris (Fritillaire pintade)	h1

Remarques sur les guildes et les espèces cibles:

1. Les espèces complémentaires peuvent avoir une excellente fonction d'espèces emblématiques d'un projet de réseau!

Clos du Doubs et Vallée du Doubs

Objectifs

Objectifs prioritaires:

1. Augmenter les surfaces humides extensives sur les rives du Doubs afin de valoriser et dynamiser les espèces de la guildes des roselières, bas-marais alcalins et prés à litière (h1).
2. Augmenter les surfaces prairiales extensives sur les parties hautes de l'entité afin de dynamiser la guildes des pelouses thermophiles de plaine et de moyenne montagne (s2).
3. Valoriser et dynamiser la guildes des écotones xéothermophiles (e1).

Objectifs secondaires:

1. Promouvoir le maintien et la revitalisation de haies, de lisières et de cordons boisés mésophiles.

Mesures

SCE à favoriser

Surfaces ouvertes:

- Prairies extensives (type 1)
 Pâturages boisés (type 3)
 Pâturages extensifs (type 2)
 Prairies peu intensives (type 4)
 Prés à litière (type 5)
 Ourlet (type avenir)

Jachères et bandes culturales:

- Bandes culturales extensives (type 6)
 Jachères tournantes (type 7b)
 Jachères florales (type 7a)

Structures boisées:

- Arbres fruitiers haute-tige (type 8)
 Arbres isolés et allées d'arbres (type 9)
 Haies, bosquets champêtres et berges boisées (type 10)

Surfaces sans contributions réseau à intégrer dans un projet

- Fossés humides, mares, étangs (type 11)
 Surfaces rudérales tas d'épierreage et affleurements rocheux (type 12)
 Murs de pierres sèches (type 13)
 Chemins naturel non stabilisés (type 14)
 Surfaces viticoles à haute diversité biologique (type 15)

Mesures

Mesures générales:

1. Gestion des surfaces ouvertes riveraines au Doubs, soit pour les extensifier, soit pour éviter leur fermeture
2. Transformation de prairies intensives en prairies extensives et peu intensives.
3. Plantation et gestion de haies buissonnantes et arborescentes.
4. Lutte contre l'embuissonnement et la fermeture des terrains maigres

Mesures particulières:

1. Gestion adéquate des surfaces à Fritillaire pintade.
2. Revitalisation et gestion des lisières des zones mésophiles.
3. Créer et maintenir des tas de bois et des murgiers le long des cordons boisés et des lisières (SCE type 12).

Fiche d'aide pour l'élaboration d'un projet de réseau

Couronne de Porrentruy*Rappel des guildes:*

h1 : bas marais

h2 : hauts marais

h3 : mégaphorbiaies

e2 : écotones mésophiles

e1 : écotones xérothermophiles

s2 : pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude

s3 : pelouses maigres d'altitude

s4 : prairies et pâturages de plaine de moindre qualité

s6 : friches, rudérats et milieux adventices

h : espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guildes

s : espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guildes

Liste des communes

Alle, Cornol, Courgenay et Fontenais

Diagnostic*Description générale:*

Cette entité est caractérisée par des cultures intensives et quelques vergers aux alentours des agglomérations. Le continuum humide est également important, notamment avec l'axe Est-Ouest de l'Allaine et son affluent, le ruisseau du Jonc. La Cornoline récemment revitalisée constitue un nouveau couloir biologique à valoriser.

Particularités communales

Courgenay

1. Présence de Chouettes chevêche (*Athene noctua*).**Problèmes et déficits écologiques**

*Densité de milieux
Qualité et structure
Interconnexions*

Comme pour l'entité de Porrentruy ville, les continuums thermophiles sont relativement interrompus. Les continuums humides sont perturbés au sein des localités.

Couronne de Porrentruy**Guildes et espèces cibles**

Guildes cibles prioritaires: |s2, s6 et e1 | guildes cibles secondaires: |h1 et e2 |

<i>Espèces cibles prioritaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>			<i>Espèces cibles secondaires</i>	
Satyrium pruni	e1	R	Thecla betulae	e1	R
Thymelicus acteon	e1	R	Boloria dia	s2	R
Brintesia circe	s2	R	Polyommatus bellargus	s2	R
Pyrgus armoricanus	s2	R	Pyrgus malvae	s2	R
Brenthis daphne	s6	R	Carcharodus alceae	s6	R
Gomphocerippus rufus	e1	O	Mantis religiosa	s2	O
Metrioptera bicolor	s2	O	Oecanthus pellucens	s2	O
<i>Espèces cibles secondaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>			<i>Espèces cibles secondaires</i>	
Apatura iris	e2	R	Carterocephalus palaemon	e2	R
Nymphalis polychloros	e2	R	Argynnis paphia	e2	R
Leptidea sinapis	e2	R	Nemobius sylvestris	e2	O
Chrysochraon dispar	h1	O	Stenobothrus lineatus	s	O

*Espèces cibles complémentaires**Faune*

Lepus europaeus (Lièvre d'Europe)
Athene noctua (Chouette chevêche)
Saxicola torquata (Tarier pâtre)

Remarques

Espèces cible pour lutter contre le cloisonnement
Vergers de fruitiers haute tige
Prairies extensives et jachères

Flore

Aucune

Guilde

Aucune

Remarques sur les guildes et les espèces cibles:

1. Les espèces complémentaires peuvent avoir une excellente fonction d'espèces emblématiques d'un projet de réseau!
2. La Mante religieuse constitue aussi une bonne espèce emblématique pour la valorisation des milieux thermophiles.
3. Carcharodus alceae n'est pas une espèce très esthétique. En ciblant le Bruant proyer ou le Tarier pâtre elle sera aussi favorisée.

Couronne de Porrentruy

Objectifs

Objectifs prioritaires:

1. Augmenter la densité des populations des espèces de la guildes des friches, rudérats et milieux à adventices (s6) et des oiseaux nicheurs qui y sont apparentés.
2. Augmenter la densité des populations des espèces de la guildes des écotones xérophiles (e1).
3. Augmenter les surfaces de milieux extensifs et thermophiles favorables aux espèces de la guildes des pelouses thermophiles de plaine et de moyenne montagne (s2).

Objectifs secondaires:

1. Maintenir les ripisylves le long des cours d'eau afin de garantir le maintien des populations d'espèces de la guildes des écotones mésophiles y compris clairières et coupes forestières (e2).
2. Garantir la protection et la valorisation des zones attenantes aux cours d'eau grâce à une gestion adéquate dans le but d'améliorer le rôle de liaison.

Mesures

SCE à favoriser

Surfaces ouvertes:

- Prairies extensives (type 1) Pâturages boisés (type 3)
 Pâturages extensifs (type 2) Prairies peu intensives (type 4)
 Prés à litière (type 5) Ourlet (type avenir)

Jachères et bandes culturales:

- Bandes culturales extensives (type 6)
 Jachères tournantes (type 7b)
 Jachères florales (type 7a)

Structures boisées:

- Arbres fruitiers haute-tige (type 8)
 Arbres isolés et allées d'arbres (type 9)
 Haies, bosquets champêtres et berges boisées (type 10)

Surfaces sans contributions réseau à intégrer dans un projet

- Fossés humides, mares, étangs (type 11)
 Surfaces rudérales tas d'épierrage et affleurements rocheux (type 12)
 Murs de pierres sèches (type 13)
 Chemins naturel non stabilisés (type 14)
 Surfaces viticoles à haute diversité biologique (type 15)

Mesures

Mesures générales:

1. Implantation de jachères florales et de bandes culturales en proportion relativement égales.
2. Gestion adéquate des haies et des lisières thermophiles.
3. Plantation de nouvelles haies buissonnantes.
4. Favoriser les zones rudérales et les friches (SCE types 7a).
5. Implantation judicieuse de prairies extensives afin de favoriser la création de surfaces thermophiles maigres.
6. Elargissement des bandes tampon le long des cours d'eau, des fossés, et des plans d'eau et en améliorer la gestion.

Mesures particulières:

1. Installer des nichoirs à Chouette chevêche selon les indications de spécialistes locaux (renseignements et adresses auprès de l'OEPN).
2. Créer et maintenir des tas de bois et des murgiers le long des cordons boisés et des lisières (SCE type 12).

Franches-Montagnes Est*Rappel des guildes:*

h1 : bas marais

h2 : hauts marais

h3 : mégaphorbiaies

e2 : écotones mésophiles

e1 : écotones xérothermophiles

s2 : pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude

s3 : pelouses maigres d'altitude

s4 : prairies et pâturages de plaine de moindre qualité

s6 : friches, rudérats et milieux adventices

h : espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guildes

s : espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guildes

Liste des communes

Montfaverjier, Lajoux, Les Genevez, Saulcy et St-Brais

Diagnostic*Description générale:*

Cette entité constitue la zone de transition entre les zones de vallées plutôt thermophiles et les Franches-Montagnes à tendance humide. La région des Genevez comporte de grandes zones de prairies maigres de valeur.

Problèmes et déficits écologiques

Densité de milieux
Qualité et structure
Interconnexions

Pas de problèmes particuliers à signaler.

Franches-Montagnes Est

Guildes et espèces cibles

Guildes cibles prioritaires: |s2, s3 h2 et h3 | guildes cibles secondaires: |h1 et h et s |

<i>Espèces cibles prioritaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>				
Coenonympha tullia	h2	R	Boloria aquilonaris	h2	R
Boloria titania	h3	R	Brenthis ino	h3	R
Lycaena helle	h3	R	Argynnis aglaja	s2	R
Aricia agestis	s2	R	Brintesia circe	s2	R
Callophrys rubi	s2	R	Colias alfacariensis	s2	R
Cupido minimus	s2	R	Maculinea arion	s2	R
Maculinea rebeli	s2	R	Plebeius argus	s2	R
Polyommatus bellargus	s2	R	Spialia sertorius	s2	R
Hesperia comma	s3	R	Tetrix undulata	h2	O
Metrioptera bicolor	s2	O	Omocestus rufipes	s2	O
Platycleis a. albopunctata	s2	O	Psophus stridulus	s2	O
<i>Espèces cibles secondaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>				
Melitaea diamina	h	R	Coenonympha glycerion	s	R
Euphydryas aurinia	s	R	Chrysochraon dispar	h1	O
Chorthippus montanus	h1	O	Stethophyma grossum	h1	O
Stenobothrus lineatus	s	O			

Espèces cibles complémentaires

Faune

Crex crex (Râle des genêts)

Anthus pratensis (Pipit farlouse)

Saxicola ruberta (Tarier des prés)

Remarques

Prairies de fauches extensives.

Prairies humides et marais

Prairies extensives et jachères, a besoin de postes de chan

Flore

Aucune

Guilde

Aucune

Remarques sur les guildes et les espèces cibles:

1. Les espèces complémentaires peuvent avoir une excellente fonction d'espèces emblématiques d'un projet de réseau!

Franches-Montagnes Est

Objectifs

Objectifs prioritaires:

1. Maintenir les différentes surfaces qui assurent l'hétérogénéité de l'entité
2. Assurer les liens entre les surfaces thermophiles de l'entité et celles de la plaine.
3. Garantir la qualité des zones de haut marais et de bas marais en prenant les mesures agricoles nécessaires.
4. Assurer la connexion entre les différentes surfaces de marais.

Objectifs secondaires:

1. Valoriser et maintenir les zones de transition entre les zones de marais et les zones agricoles, notamment pour favoriser les espèces des groupes h (espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guilda) et s (espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guilda).

Mesures

SCE à favoriser

Surfaces ouvertes:

- Prairies extensives (type 1)
 Pâturages boisés (type 3)
 Pâturages extensifs (type 2)
 Prairies peu intensives (type 4)
 Prés à litière (type 5)
 Ourlet (type avenir)

Jachères et bandes culturales:

- Bandes culturales extensives (type 6)
 Jachères tournantes (type 7b)
 Jachères florales (type 7a)

Structures boisées:

- Arbres fruitiers haute-tige (type 8)
 Arbres isolés et allées d'arbres (type 9)
 Haies, bosquets champêtres et berges boisées (type 10)

Surfaces sans contributions réseau à intégrer dans un projet

- Fossés humides, mares, étangs (type 11)
 Surfaces rudérales tas d'épierrage et affleurements rocheux (type 12)
 Murs de pierres sèches (type 13)
 Chemins naturel non stabilisés (type 14)
 Surfaces viticoles à haute diversité biologique (type 15)

Mesures

Mesures générales:

1. Gestion et valorisation des prairies et pâturages maigres par des mesures de débroussaillage et de pâture extensive.
2. Gestion et création des haies buissonnantes et des lisières thermophiles.
3. Implantation de zones tampon autour des zones de marais sous forme de prés à litière et de prairies extensives.
4. Création de surfaces herbacées ou arbustives permettant d'assurer le lien entre les différents milieux de valeur (prairies maigres, marais, etc.).
5. Gestion adéquate des prairies de fauche pour favoriser les espèces du groupe s.

Mesures particulières:

1. Créer et maintenir des tas de bois et des murgiers le long des cordons boisés et des lisières (SCE type 12).
2. Rénovation de murs de pierres sèches (SCE type 13).

Franches-Montagnes Ouest

Rappel des guildes:

h1 : bas marais

h2 : hauts marais

h3 : mégaphorbiaies

e2 : écotones mésophiles

e1 : écotones xérothermophiles

s2 : pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude

s3 : pelouses maigres d'altitude

s4 : prairies et pâturages de plaine de moindre qualité

s6 : friches, rudérats et milieux adventices

h : espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guildes

s : espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guildes

Liste des communes

La Chau-des-Breuleux, Le Bémont, Le Noirmont, Le Peuchapatte, Les Bois, Les Breuleux, Les Enfers, Les Pommerats, Montfaucon, Muriaux et Saignelégier

Diagnostic

Description générale:

Cette sous-entité est caractérisée par la présence de tourbières et de bas marais d'importance régionale et nationale. Ces zones en relation avec les surfaces du canton de Berne sont à préserver de manière prioritaire. Les autres zones sont essentiellement constituées de pâturages et de prairies de fauches plus ou moins frais et extensifs.

Problèmes et déficits écologiques

Densité de milieux Qualité et structure Interconnexions

La destruction des structures géologiques dans les pâturages boisés et les prairies est néfaste pour la biodiversité de ces surfaces.

Franches-Montagnes Ouest

Guildes et espèces cibles

Guildes cibles prioritaires:	h1, h2, h3 et s		guildes cibles secondaires:	h et s4	
<i>Espèces cibles prioritaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>				
Coenonympha tullia	h2	R	Colias palaeno	h2	R
Boloria aquilonaris	h2	R	Boloria titania	h3	R
Brenthis ino	h3	R	Lycaena helle	h3	R
Coenonympha glycerion	s	R	Euphydryas aurinia	s	R
Chrysochraon dispar	h1	O	Chorthippus montanus	h1	O
Stethophyma grossum	h1	O	Tetrix undulata	h2	O
Stenobothrus stigmaticus	s	O	Stenobothrus lineatus	s	O
<i>Espèces cibles secondaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>				
Melitaea diamina	h	R	Aphantopus hyperantus	s4	R
Erebia medusa	s4	R	Lycaena tityrus	s4	R
Maniola jurtina	s4	R	Melanargia galathea	s4	R
Polyommatus semiargus	s4	R	Thymelicus lineola	s4	R
Thymelicus sylvestris	s4	R	Chorthippus dorsatus	h	O
<i>Espèces cibles complémentaires</i>					
<i>Faune</i>			<i>Remarques</i>		
Crex crex (Râle des genêts)			Prairies de fauches extensives.		
Anthus pratensis (Pipit farlouse)			Prairies humides et marais		
Saxicola ruberta (Tarier des prés)			Prairies extensives et jachères, a besoin de postes de chan		
<i>Flore</i>			<i>Guilde</i>		
Aucune			Aucune		

Remarques sur les guildes et les espèces cibles:

1. Les espèces complémentaires peuvent avoir une excellente fonction d'espèces emblématiques d'un projet de réseau!
2. La plupart des guildes sont liées aux zones de bas et hauts marais des Franches-Montagnes. Les espèces liées aux pâturages et pâturages boisés plus ou moins maigres ne sont toutefois pas à omettre dans le cadre d'une planification de détail.

Franches-Montagnes Ouest

Objectifs

Objectifs prioritaires:

1. Garantir la pérennité des communautés d'espèces liées aux bas marais et aux hauts marais en assurant une transition douce entre les zones de réserve et les surfaces exploitées de manière conventionnelle.
2. Promouvoir les grandes surfaces de mégaphorbiaies et de prairies fraîches jouant le rôle de zones tampon et d'habitat pour les espèces des guildes h3 (prairies humides eutrophes et mégaphorbiaies), h (espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guildes) et s (espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guildes).

Objectifs secondaires:

1. Garantir une certaine proportion de prairies de fauche, de pâturages et de pâturages boisés dans les secteurs pauvres en surfaces marécageuses, afin de favoriser les espèces de la guildes des prairies et pâturages de plaine de moindre qualité (s4) et d'assurer les échanges de populations entre les différentes zones humides.

Mesures

SCE à favoriser

Surfaces ouvertes:

- Prairies extensives (type 1)
 Pâturages boisés (type 3)
 Pâturages extensifs (type 2)
 Prairies peu intensives (type 4)
 Prés à litière (type 5)
 Ourlet (type avenir)

Jachères et bandes culturales:

- Bandes culturales extensives (type 6)
 Jachères tournantes (type 7b)
 Jachères florales (type 7a)

Structures boisées:

- Arbres fruitiers haute-tige (type 8)
 Arbres isolés et allées d'arbres (type 9)
 Haies, bosquets champêtres et berges boisées (type 10)

Surfaces sans contributions réseau à intégrer dans un projet

- Fossés humides, mares, étangs (type 11)
 Surfaces rudérales tas d'épierrement et affleurements rocheux (type 12)
 Murs de pierres sèches (type 13)
 Chemins naturel non stabilisés (type 14)
 Surfaces viticoles à haute diversité biologique (type 15)

Mesures

Mesures générales:

1. Création d'un maximum de bandes tampon sous forme de prairies extensives et de prés à litières autour des zones marécageuses.
2. Transformation de prairies intensives en prairies extensives.
3. Gestion adéquate des pâturages boisés visant à favoriser les essences feuillues et une certaine proportion d'arbustes buissonnants.

Mesures particulières:

1. Créer et maintenir des tas de bois et des murgiers le long des cordons boisés et des lisières (SCE type 12).
2. Rénovation de murs de pierres sèches (SCE type 13).

Fiche d'aide pour l'élaboration d'un projet de réseau

Haute-Ajoie*Rappel des guildes:*

h1 : bas marais

h2 : hauts marais

h3 : mégaphorbiaies

e2 : écotones mésophiles

e1 : écotones xérothermophiles

s2 : pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude

s3 : pelouses maigres d'altitude

s4 : prairies et pâturages de plaine de moindre qualité

s6 : friches, rudérats et milieux adventices

h : espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guildes

s : espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guildes

Liste des communes

Bressaucourt, Bure, Chevenez, Courgenay, Courtedoux, Damvant, Fahy, Fontenais, Grandfontaine, Montmelon, Réclère, Roche d'Or et Rocourt

Diagnostic*Description générale:*

Cette région possède encore un intérêt avec de nombreux vergers haute tige. Le secteur est actuellement caractérisé par une grande proportion de grandes cultures. Des zones de pâture dans un paysage bocager sont encore présentes mais sont en diminution.

Particularités communales

Bure

1. La place d'armes présente un intérêt pour la Rainette verte (*Hyla arborea*) et d'autres amphibiens pionniers.

Fahy

1. Présence récente de Chouette chevêche (*Athene noctua*)

Grandfontaine

1. Présence récente de Chouette chevêche (*Athene noctua*)

Problèmes et déficits écologiques

*Densité de milieux
Qualité et structure
Interconnexions*

Déficit de prairies maigres entre Damvant et Chevenez, le continuum thermophile y est largement interrompu. Les surfaces de prairies maigres sont progressivement détruites.

Haute-Ajoie

Objectifs

- Objectifs prioritaires:*
1. Comblent les lacunes dans le continuum des prairies maigres afin de lutter contre l'isolement des différentes populations de la guildes des pelouses thermophiles de plaine et de moyenne montagne (s2) et des reptiles.
 2. Augmenter la densité des populations des espèces de la guildes des friches, rudérats et milieux à adventices (s6) et des oiseaux nicheurs qui y sont apparentés.
- Objectifs secondaires:*
1. Améliorer l'interconnexion des milieux thermophiles par l'implantation de haies et de lisières qui seront également favorables à la guildes écotones xérothermophiles (e1).
 2. Valoriser et maintenir les éléments liés à la guildes des roselières, bas-marais alcalins et prés à litière (h1) aux endroits adéquats.

Mesures

SCE à favoriser

Surfaces ouvertes:

- Prairies extensives (type 1) Pâturages boisés (type 3)
- Pâturages extensifs (type 2) Prairies peu intensives (type 4)
- Prés à litière (type 5) Ourlet (type avenir)

Jachères et bandes culturales:

- Bandes culturales extensives (type 6)
- Jachères tournantes (type 7b)
- Jachères florales (type 7a)

Structures boisées:

- Arbres fruitiers haute-tige (type 8)
- Arbres isolés et allées d'arbres (type 9)
- Haies, bosquets champêtres et berges boisées (type 10)

Surfaces sans contributions réseau à intégrer dans un projet

- Fossés humides, mares, étangs (type 11)
- Surfaces rudérales tas d'épierrage et affleurements rocheux (type 12)
- Murs de pierres sèches (type 13)
- Chemins naturel non stabilisés (type 14)
- Surfaces viticoles à haute diversité biologique (type 15)

Mesures

- Mesures générales:*
1. Implantation de prairies extensives en vue de la récréation de surfaces maigres sur les versants Sud.
 2. Création et entretien de haies buissonnantes.
 3. Favoriser les zones rudérales et les friches (SCE types 7a)
- Mesures particulières:*
1. Installer des nichoirs à Chouette chevêche selon les indications de spécialistes locaux (renseignements et adresses auprès de l'OEPN).
 2. Créer et maintenir des tas de bois et des murgiers le long des cordons boisés et des lisières (SCE type 12).

Périphérie de la Vallée de Delémont Nord-est

Rappel des guildes:

h1 : bas marais

h2 : hauts marais

h3 : mégaphorbiaies

e2 : écotones mésophiles

e1 : écotones xérothermophiles

s2 : pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude

s3 : pelouses maigres d'altitude

s4 : prairies et pâturages de plaine de moindre qualité

s6 : friches, rudérats et milieux adventices

h : espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guildes

s : espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guildes

Liste des communes

Asuel, Bourrignon, Charmoille, Châtillon, Corban, Courchapoix, Courrendlin, Courroux, Delémont, Ederswiler, Mervelier, Mettembert, Montsevelier, Movelier, Pleigne, Pleujouse, Rebeuvelier, Soyhières, Vellerat, Vermes et Vicques

Diagnostic

Description générale:

Cette partie de la périphérie de la vallée de Delémont est moins abrupte que la partie Sud-ouest et les milieux frais y sont moins représentés. Le continuum thermophile est relativement fonctionnel. La présence d'espèce de la guildes s3 en fait une entité particulière. Cette entité joue un rôle important dans la connexion avec les milieux thermophiles du Jura bâlois et soleurois.

Particularités communales

Asuel	1. Zone importante pour la guildes H1 (guildes des roselières, bas-marais alcalins et prés à litière).
Mervelier	1. Présence d'espèces de la guildes S2 (guildes des pelouses maigres d'altitude).
Vicques	1. Présence d'espèces de la guildes S2 (guildes des pelouses maigres d'altitude).

Problèmes et déficits écologiques

Densité de milieux Qualité et structure Interconnexions

Interruption du continuum thermophile sur les zones planes de l'entité (alentours du Val Terbi, Bourrignon, Charmoille et Pleigne).

Périphérie de la Vallée de Delémont Nord-est

Objectifs

Objectifs prioritaires:

1. Maintenir et augmenter la densité des populations des guildes s2 (pelouses thermophiles de plaine et de moyenne montagne), s3 (pelouses maigres d'altitude) et e1 (écotones xérothermophiles).
2. Augmenter les surfaces de prairies propices aux guildes s2 (pelouses thermophiles de plaine et de moyenne montagne) et s3 (pelouses maigres d'altitude) et assurer le maintien de structures buissonnantes au sein de ces dernières.
3. Assurer la liaison entre les prairies et pâturages maigres afin d'assurer l'interconnexion des populations des guildes s2 (pelouses thermophiles de plaine et de moyenne montagne), s3 (pelouses maigres d'altitude) et e1 (écotones xérothermophiles).

Objectifs secondaires:

1. Promouvoir la revitalisation de lisières et de haies des versants frais.
2. Favoriser l'implantation de prairies extensives en relation avec des surfaces humides favorables aux espèces du groupe s (espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guilda).
3. Créer des surfaces tampon autour des milieux humides existants et promouvoir la création d'autres milieux humides.
4. Promouvoir la création de structures annexes (tas de bois, etc.) aux SCE assurant une complémentarité de cette dernière.

Mesures

SCE à favoriser

Surfaces ouvertes:

- Prairies extensives (type 1) Pâturages boisés (type 3)
- Pâturages extensifs (type 2) Prairies peu intensives (type 4)
- Prés à litière (type 5) Ourlet (type avenir)

Jachères et bandes culturales:

- Bandes culturales extensives (type 6)
- Jachères tournantes (type 7b)
- Jachères florales (type 7a)

Structures boisées:

- Arbres fruitiers haute-tige (type 8)
- Arbres isolés et allées d'arbres (type 9)
- Haies, bosquets champêtres et berges boisées (type 10)

Surfaces sans contributions réseau à intégrer dans un projet

- Fossés humides, mares, étangs (type 11)
- Surfaces rudérales tas d'épierrage et affleurements rocheux (type 12)
- Murs de pierres sèches (type 13)
- Chemins naturel non stabilisés (type 14)
- Surfaces viticoles à haute diversité biologique (type 15)

Mesures

Mesures générales:

1. Débroussaillage de pâturages extensifs (maigres) en cours de fermeture.
2. Revitalisation de haies. Des haies à caractère buissonnant sont à valoriser en priorité.
3. Augmentation de surfaces de prairies extensives, notamment le long des cours d'eau, des plans d'eau, des haies et des lisières.
4. Plantations de haies buissonnantes.
5. Revitalisation et entretien de lisières forestières des versants frais et secs.

Mesures particulières:

1. Créer et maintenir des tas de bois et des murgiers le long des cordons boisés et des lisières (SCE type 12).

Périphérie de la Vallée de Delémont Sud-ouest

Rappel des guildes:

h1 : bas marais

h2 : hauts marais

h3 : mégaphorbiaies

e2 : écotones mésophiles

e1 : écotones xérothermophiles

s2 : pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude

s3 : pelouses maigres d'altitude

s4 : prairies et pâturages de plaine de moindre qualité

s6 : friches, rudérats et milieux adventices

h : espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guildes

s : espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guildes

Liste des communes

Boécourt, Bassecourt, Courfaivre, Courtételle, Develier, Glovelier, Lajoux, Montfaucon, Saulcy, Soulce, St-Brais et Undervelier

Diagnostic

Description générale:

Cette entité est la plus riche du canton du point de vue des prairies maigres (site prioritaire PPS) et des écotones thermophiles. Les versants Nord de cette entité comprennent des continuums humides à valoriser, notamment dans les guildes h3 et e2.

Particularités communales

Soulce

1. Site prioritaire pour l'inventaire fédéral des prairies et pâturages secs de Suisse. Plusieurs espèces de Rhopalocères prioritaires au niveau national.

Undervelier

1. Site prioritaire pour l'inventaire fédéral des prairies et pâturages secs de Suisse. Plusieurs espèces de Rhopalocères prioritaires au niveau national.

Problèmes et déficits écologiques

Densité de milieux
Qualité et structure
Interconnexions

On y observe un phénomène de fermeture des milieux extensifs tels que les pâturages maigres et les bas marais.

Périphérie de la Vallée de Delémont Sud-ouest

Guildes et espèces cibles

Guildes cibles prioritaires: |s2 et e1 | guildes cibles secondaires: |e2, h3 et s |

<i>Espèces cibles prioritaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>			<i>Espèces cibles secondaires</i>	
Aporia crataegi	e1	R	Coenonympha arcania	e1	R
Hamearis lucina	e1	R	Iphiclides podalirius	e1	R
Satyrium acaciae	e1	R	Satyrium pruni	e1	R
Satyrium spini	e1	R	Thecla betulae	e1	R
Thymelicus acteon	e1	R	Argynnis aglaja	s2	R
Aricia agestis	s2	R	Boloria dia	s2	R
Brintesia circe	s2	R	Callophrys rubi	s2	R
Chazara briseis	s2	R	Colias alfacariensis	s2	R
Cupido minimus	s2	R	Hipparchia semele	s2	R
Maculinea arion	s2	R	Maculinea rebeli	s2	R
Melitaea cinxia	s2	R	Melitaea didyma	s2	R
Polyommatus bellargus	s2	R	Polyommatus coridon	s2	R
Polyommatus dorylas	s2	R	Polyommatus thersites	s2	R
Pyrgus accretus	s2	R	Pyrgus armoricanus	s2	R
Pyrgus malvae	s2	R	Spialia sertorius	s2	R
Barbitistes serricauda	e1	O	Gomphocerippus rufus	e1	O
Metrioptera bicolor	s2	O	Omocestus rufipes	s2	O
Platycleis a. albopunctata	s2	O	Psophus stridulus	s2	O
<i>Espèces cibles secondaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>				
Apatura iris	e2	R	Carterocephalus palaemon	e2	R
Limenitis populi	e2	R	Nymphalis polychloros	e2	R
Argynnis paphia	e2	R	Boloria euphrosyne	e2	R
Erebia ligea	e2	R	Leptidea sinapis	e2	R
Brenthis ino	h3	R	Euphydryas aurinia	s	R
Nemobius sylvestris	e2	O	Tettigonia cantans	e2	O
Decticus verrucivorus	s	O	Stenobothrus lineatus	s	O
Chorthippus dorsatus	h	O	Coenonympha glycerion	s	R

Espèces cibles complémentaires

<i>Faune</i>	<i>Remarques</i>
Jynx torquilla (Torcol fourmilier)	Surfaces thermophiles avec arbres et zones nues.
Lullula arborea (Alouette lulu)	Bocage avec des bandes herbeuses extensives
Coronella austriaca (Coronelle lisse)	Prairies, pâturages et buissons thermophiles
<i>Flore</i>	<i>Guilde</i>
Aucune	Aucune

Remarques sur les guildes et les espèces cibles:

1. Les espèces complémentaires peuvent avoir une excellente fonction d'espèces emblématiques d'un projet de réseau!
2. Plusieurs espèces cibles citées ne sont présentes que dans quelques secteurs de l'entité. Il est donc important de refaire une analyse locale afin de connaître les espèces à sélectionner pour un projet.

Périphérie de la Vallée de Delémont Sud-ouest

Objectifs

Objectifs prioritaires:

1. Maintenir et augmenter la densité des populations des guildes s2 (pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude) et e1 (écotones xérothermophiles).
2. Augmenter les surfaces de prairies propices à la guildes des pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude (s2) et assurer le maintien de structures buissonnantes au sein de ces dernières.
3. Assurer la liaison entre les prairies et pâturages maigres afin d'assurer l'interconnexion des populations de la guildes 2 (pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude) et e1 (écotones xérothermophiles).

Objectifs secondaires:

1. Favoriser la création de surfaces humides ouvertes favorables à la guildes des prairies humides eutrophes et mégaphorbiaies (h3).
2. Promouvoir la revitalisation de lisières et de haies des versants frais.
3. Favoriser l'implantation de prairies extensives en relation avec des surfaces humides favorables aux espèces du groupe s (espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guildes).
4. Promouvoir la création de structures annexes aux SCE assurant une complémentarité de cette dernière.

Mesures

SCE à favoriser

Surfaces ouvertes:

- Prairies extensives (type 1) Pâturages boisés (type 3)
 Pâturages extensifs (type 2) Prairies peu intensives (type 4)
 Prés à litière (type 5) Ourlet (type avenir)

Jachères et bandes culturales:

- Bandes culturales extensives (type 6)
 Jachères tournantes (type 7b)
 Jachères florales (type 7a)

Structures boisées:

- Arbres fruitiers haute-tige (type 8)
 Arbres isolés et allées d'arbres (type 9)
 Haies, bosquets champêtres et berges boisées (type 10)

Surfaces sans contributions réseau à intégrer dans un projet

- Fossés humides, mares, étangs (type 11)
 Surfaces rudérales tas d'épierrage et affleurements rocheux (type 12)
 Murs de pierres sèches (type 13)
 Chemins naturel non stabilisés (type 14)
 Surfaces viticoles à haute diversité biologique (type 15)

Mesures

Mesures générales:

1. Débroussaillage de pâturages extensifs (maigres) en cours de fermeture.
2. Revitalisation de haies. Des haies à caractère buissonnant sont à valoriser en priorité
3. Revitalisation et débroussaillage de surfaces à litière.
4. Augmentation des surfaces de prairies extensives.
5. Fauches tardives de certaines prairies extensives.

Mesures particulières:

1. Créer et maintenir des tas de bois et des murgiers le long des cordons boisés et des lisières (SCE type 12).

Porrentruy Ville*Rappel des guildes:*

h1 : bas marais

h2 : hauts marais

h3 : mégaphorbiaies

e2 : écotones mésophiles

e1 : écotones xérothermophiles

s2 : pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude

s3 : pelouses maigres d'altitude

s4 : prairies et pâturages de plaine de moindre qualité

s6 : friches, rudérats et milieux adventices

h : espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guildes

s : espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guildes

Liste des communes

Porrentruy

Diagnostic*Description générale:*

La périphérie de la ville de Porrentruy est caractérisée par un milieu agricole dominé par les prairies et pâturages. La zone N16 avec l'étang Corbat constitue un élément important du point de vue des milieux humides en relation avec le Creugenat. Il s'agit en effet d'un site de reproduction de batraciens d'importance nationale.

Problèmes et déficits écologiques*Densité de milieux
Qualité et structure
Interconnexions*

Le continuum thermophile Est-ouest de la chaîne du Jura est interrompu dans la région de Porrentruy.

Porrentruy Ville**Guildes et espèces cibles**

Guildes cibles prioritaires: |s2 | guildes cibles secondaires: |h1 |

<i>Espèces cibles prioritaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>				
Aricia agestis	s2	R	Brintesia circe	s2	R
Chorthippus mollis	s2	O	Mantis religiosa	s2	O
Metrioptera bicolor	s2	O	Omocestus rufipes	s2	O
<i>Espèces cibles secondaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>				
Lycaena dispar	h	R	Chrysochraon dispar	h1	O
Conocephalus dorsalis	h1	O	Conocephalus fuscus	h1	O
Stethophyma grossum	h1	O	Stenobothrus lineatus	s	O

Espèces cibles complémentaires

<i>Faune</i>	<i>Remarques</i>
Lepus europaeus (Lièvre d'Europe)	Espèces cible pour lutter contre le cloisonnement
<i>Flore</i>	<i>Guilde</i>
Aucune	Aucune

Remarques sur les guildes et les espèces cibles:

1. Les espèces complémentaires peuvent avoir une excellente fonction d'espèces emblématiques d'un projet de réseau!
2. La Mante religieuse constitue aussi une bonne espèce emblématique pour la valorisation des milieux thermophiles.

Porrentruy Ville**Objectifs***Objectifs prioritaires:*

1. Garantir la pérennité des surfaces de prairies maigres dans un contexte urbain afin de maintenir les espèces de la guildes des pelouses thermophiles de plaine et de moyenne montagne (s2) encore présentes.
2. Limiter l'effet de cloisonnement du paysage généré par la N16 et l'urbanisation.

Objectifs secondaires:

1. Valoriser les cours d'eau et leurs milieux annexes afin d'améliorer le continuum humide (h1= roselières, bas-marais alcalins et prés à litière). Les amphibiens pourraient également être valorisés.
2. Assurer une gestion adéquate des alentours des cours d'eau et des étangs.

Mesures

SCE à favoriser

Surfaces ouvertes:

- Prairies extensives (type 1) Pâturages boisés (type 3)
- Pâturages extensifs (type 2) Prairies peu intensives (type 4)
- Prés à litière (type 5) Ourlet (type avenir)

Jachères et bandes culturales:

- Bandes culturales extensives (type 6)
- Jachères tournantes (type 7b)
- Jachères florales (type 7a)

Structures boisées:

- Arbres fruitiers haute-tige (type 8)
- Arbres isolés et allées d'arbres (type 9)
- Haies, bosquets champêtres et berges boisées (type 10)

Surfaces sans contributions réseau à intégrer dans un projet

- Fossés humides, mares, étangs (type 11)
- Surfaces rudérales tas d'épierreage et affleurements rocheux (type 12)
- Murs de pierres sèches (type 13)
- Chemins naturel non stabilisés (type 14)
- Surfaces viticoles à haute diversité biologique (type 15)

Mesures

Mesures générales:

1. Extensification des prairies de fauche et des pâturages.
2. Création de zones de transition boisées et ouvertes entre les milieux aquatiques (plans d'eau et cours d'eau) et le milieu agricole.
3. Implantation de nouvelles haies basses (SCE type 10).
4. Elargissement des bandes tampon le long des cours d'eau, des fossés, et des plans d'eau et en améliorer la gestion, notamment dans le secteur de Pont d'Able.

Mesures particulières:

1. Assurer une gestion des zones de compensation A16 qui sont dans un contexte agricole (berges de cours d'eau, alentours d'étang, etc.).

Fiche d'aide pour l'élaboration d'un projet de réseau

Val Terbi*Rappel des guildes:*

h1 : bas marais

h2 : hauts marais

h3 : mégaphorbiaies

e2 : écotones mésophiles

e1 : écotones xérothermophiles

s2 : pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude

s3 : pelouses maigres d'altitude

s4 : prairies et pâturages de plaine de moindre qualité

s6 : friches, rudérats et milieux adventices

h : espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guildes

s : espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guildes

Liste des communes

Mervelier, Corban, Courchapoix, Montsevelier et Vicques

Diagnostic*Description générale:*

Zone plate avec une dominance de grandes cultures intensives. Quelques pâturages et prairies maigres épars sont encore présents.

Problèmes et déficits écologiques

*Densité de milieux
Qualité et structure
Interconnexions*

Le continuum thermophile est largement interrompu et il n'existe que peu de surfaces extensives au sein du milieu agricole.

Val Terbi**Guildes et espèces cibles**

Guildes cibles prioritaires: |s2 | guildes cibles secondaires: |s4 |

<i>Espèces cibles prioritaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>				
Maculinea arion	s2	R	Platycleis a. albopunctata	s2	O
Brintesia circe	s2	R	Callophrys rubi	s2	R
Metrioptera bicolor	s2	O	Omocestus rufipes	s2	O
Psophus stridulus	s2	O			
<i>Espèces cibles secondaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>				
Maniola jurtina	s4	R	Melanargia galathea	s4	R
Polyommatus semiargus	s4	R	Gryllus campestris	s4	O
Decticus verrucivorus	s	O	Stenobothrus lineatus	s	O
Chorthippus dorsatus	s	O			

Espèces cibles complémentaires

<i>Faune</i>	<i>Remarques</i>
Coronella austriaca (Coronelle lisse)	Prairies, pâturages et buissons thermophiles
Lullula arborea (Alouette lulu)	Bocage avec des bandes herbeuses extensives
Lepus europaeus (Lièvre d'Europe)	Espèces cible pour lutter contre le cloisonnement
<i>Flore</i>	<i>Guilde</i>
Aucune	Aucune

Remarques sur les guildes et les espèces cibles:

1. Les espèces complémentaires peuvent avoir une excellente fonction d'espèces emblématiques d'un projet de réseau!
2. La guilde s4 constitue un élément important pour ce secteur pauvre en prairies maigres.

Val Terbi

Objectifs

Objectifs prioritaires:

1. Augmenter la proportion de surfaces prairiales afin de favoriser les guildes s2 (pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude) et s4 (prairies et pâturages de plaine de moindre qualité).
2. Améliorer l'interconnexion des prairies et pâturages maiges encore existants au sein de l'entité et dans les entités alentours.

Objectifs secondaires:

1. Création de zones refuge au sein des grandes cultures servant de point relais pour la migration de la faune des guildes s2 (pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude) et s4 (prairies et pâturages de plaine de moindre qualité) et de la faune en général.
2. Garantir la protection et la valorisation des zones attenantes aux cours d'eau grâce à une gestion adéquate dans le but d'améliorer le rôle de liaison de la vallée.

Mesures

SCE à favoriser

Surfaces ouvertes:

- Prairies extensives (type 1) Pâturages boisés (type 3)
- Pâturages extensifs (type 2) Prairies peu intensives (type 4)
- Prés à litière (type 5) Ourlet (type avenir)

Jachères et bandes culturales:

- Bandes culturales extensives (type 6)
- Jachères tournantes (type 7b)
- Jachères florales (type 7a)

Structures boisées:

- Arbres fruitiers haute-tige (type 8)
- Arbres isolés et allées d'arbres (type 9)
- Haies, bosquets champêtres et berges boisées (type 10)

Surfaces sans contributions réseau à intégrer dans un projet

- Fossés humides, mares, étangs (type 11)
- Surfaces rudérales tas d'épierrage et affleurements rocheux (type 12)
- Murs de pierres sèches (type 13)
- Chemins naturel non stabilisés (type 14)
- Surfaces viticoles à haute diversité biologique (type 15)

Mesures

Mesures générales:

1. Implantation de prairies extensives et peu intensives.
2. Elargissement des bandes tampon le long des cours d'eau, des fossés, et des plans d'eau et en améliorer la gestion.

Mesures particulières:

1. Implantation de bandes refuge au sein des grandes cultures. Ces surfaces participeront également à l'amélioration des possibilités de migration des espèces (SCE type 6-7).

Vallée de Delémont Est

Rappel des guildes:

h1 : bas marais

h2 : hauts marais

h3 : mégaphorbiaies

e2 : écotones mésophiles

e1 : écotones xérothermophiles

s2 : pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude

s3 : pelouses maigres d'altitude

s4 : prairies et pâturages de plaine de moindre qualité

s6 : friches, rudérats et milieux adventices

h : espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guildes

s : espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guildes

Liste des communes

Châtillon, Courrendlin, Courroux, Delémont, Rossemaison et Vicques

Diagnostic

Description générale:

Cette partie de la vallée de Delémont est très semblable au Val Terbi. On assiste encore maintenant à une destruction progressive des milieux thermophiles du versant Sud. Les cultures sarclées intensives y sont dominantes. Le continuum humide est nettement moins présent que dans la partie Ouest de la vallée de Delémont.

Dans les sols filtrants de la vallée un stock grainier d'espèces adventices devenues rares est encore présent.

Problèmes et déficits écologiques

Densité de milieux Qualité et structure Interconnexions

Disparition progressive des milieux thermophiles. La grande concentration de cultures intensives constitue une problématique majeure pour la conservation des espèces.

Vallée de Delémont Est**Guildes et espèces cibles**

Guildes cibles prioritaires: |s2 et e1 | guildes cibles secondaires: |s6 |

<i>Espèces cibles prioritaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>			<i>Espèces cibles secondaires</i>	
Iphiclides podalirius	e1	R	Satyrium pruni	e1	R
Argynnis aglaja	s2	R	Aricia agestis	s2	R
Brintesia circe	s2	R	Cupido minimus	s2	R
Hipparchia semele	s2	R	Melitaea cinxia	s2	R
Plebeius argus	s2	R	Polyommatus bellargus	s2	R
Polyommatus coridon	s2	R	Polyommatus dorylas	s2	R
Pyrgus malvae	s2	R	Spialia sertorius	s2	R
Gomphocerippus rufus	e1	O	Metrioptera bicolor	s2	O
Platycleis a. albopunctata	s2	O			
	<i>Guilde / Groupe</i>			<i>Guilde / Groupe</i>	
Carcharodus alceae	s6	R	Decticus verrucivorus	s	O
Stenobothrus lineatus	s	O	Chorthippus dorsatus	s	O

Espèces cibles complémentaires

<i>Faune</i>	<i>Remarques</i>
Coronella austriaca (Coronelle lisse)	Prairies, pâturages et buissons thermophiles
Miliaria calandra (Bruant proyer)	Zones extensives ouvertes et friches
Lullula arborea (Alouette lulu)	Bocage avec des bandes herbeuses extensives
Saxicola torquata (Tarier pâtre)	Prairies extensives et jachères
Lepus europaeus (Lièvre d'Europe)	Espèces cible pour lutter contre le cloisonnement
<i>Flore</i>	<i>Guilde</i>
Stachys annua (Epière annuelle)	s6 Kickxia spuria (Linaire bâtarde) s6

Remarques sur les guildes et les espèces cibles:

1. Les espèces complémentaires peuvent avoir une excellente fonction d'espèces emblématiques d'un projet de réseau!
2. La flore adventice liée aux cultures extensives peut également constituer un objectif pour un projet de réseau local.

Vallée de Delémont Est

Objectifs

- Objectifs prioritaires:*
1. Recréer des surfaces de prairies et de haies thermophiles favorables aux guildes s2 (pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude) et e1 (écotones xérothermophiles) par des mesures d'extensification.
 2. Planter des haies permettant d'assurer la connexion entre le Nord et le Sud de la vallée afin de permettre des échanges de populations des guildes s2 (pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude) et e1 (écotones xérothermophiles).
- Objectifs secondaires:*
1. Augmenter les surfaces de cultures extensives favorables aux espèces animales et végétales liées à la guildes des friches, rudérats et milieux à adventices (s6).
 2. Garantir la protection et la valorisation des zones attenantes aux cours d'eau grâce à une gestion adéquate dans le but d'améliorer le rôle de liaison de la vallée.

Mesures

SCE à favoriser

Surfaces ouvertes:

- Prairies extensives (type 1)
 Pâturages boisés (type 3)
 Bandes culturales extensives (type 6)
- Pâturages extensifs (type 2)
 Prairies peu intensives (type 4)
 Jachères tournantes (type 7b)
- Prés à litière (type 5)
 Ourlet (type avenir)
 Jachères florales (type 7a)

Jachères et bandes culturales:

Structures boisées:

- Arbres fruitiers haute-tige (type 8)
- Arbres isolés et allées d'arbres (type 9)
- Haies, bosquets champêtres et berges boisées (type 10)

Surfaces sans contributions réseau à intégrer dans un projet

- Fossés humides, mares, étangs (type 11)
- Surfaces rudérales tas d'épierrage et affleurements rocheux (type 12)
- Murs de pierres sèches (type 13)
- Chemins naturel non stabilisés (type 14)
- Surfaces viticoles à haute diversité biologique (type 15)

Mesures

Mesures générales:

1. Transformation de prairies intensives en prairies extensives.
2. Revitalisation de haies existantes et création de nouvelles.
3. Création d'un système de jachères tournantes assurant une répartition homogène de ces dernières sur le territoire.
4. Elargissement des bandes tampon le long des cours d'eau, des fossés, et des plans d'eau et en améliorer la gestion.

Mesures particulières:

1. Pour favoriser la flore ciblée dans le cadre de la guildes s6, des mesures de gestion particulières seront à entreprendre sur les bandes culturales extensives. Des renseignements plus précis peuvent être obtenus auprès du CRSF à Genève.
2. Créer et maintenir des tas de bois et des murgiers le long des cordons boisés et des lisières (SCE type 12).

Vallée de Delémont Ouest

Rappel des guildes:

h1 : bas marais

h2 : hauts marais

h3 : mégaphorbiaies

e2 : écotones mésophiles

e1 : écotones xérothermophiles

s2 : pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude

s3 : pelouses maigres d'altitude

s4 : prairies et pâturages de plaine de moindre qualité

s6 : friches, rudérats et milieux adventices

h : espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guildes

s : espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guildes

Liste des communes

Bassecourt, Boécourt, Courfaivre, Courtételle, Develier et Glovelier

Diagnostic

Description générale:

Dans l'ensemble, les milieux thermophiles extensifs (s2) tendent à disparaître. Les milieux humides (prairies humides et étangs) sont en augmentation grâce aux mesures de compensation liées au projet de la A16 et aux efforts des sociétés locales de protection de la nature.

Dans les sols filtrants de la vallée un grand stock grainier d'espèces adventices devenues rares est encore présent.

Problèmes et déficits écologiques

Densité de milieux Qualité et structure Interconnexions

Le continuum thermophile est largement interrompu. Les milieux thermophiles et les surfaces extensives y sont en constante diminution. La grande concentration de cultures intensives constitue une problématique majeure pour la conservation des espèces.

Vallée de Delémont Ouest

Guildes et espèces cibles

Guildes cibles prioritaires: |s2 et e1 | guildes cibles secondaires: |e2, h1 et s6 |

<i>Espèces cibles prioritaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>				
Iphiclides podalirius	e1	R	Thymelicus acteon	e1	R
Brintesia circe	s2	R	Cupido minimus	s2	R
Melitaea cinxia	s2	R	Polyommatus bellargus	s2	R
Pyrgus malvae	s2	R	Barbitistes serricauda	e1	O
Omocestus rufipes	s2	O	Platycleis a. albopunctata	s2	O
<i>Espèces cibles secondaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>				
Apatura iris	e2	R	Carterocephalus palaemon	e2	R
Argynnis paphia	e2	R	Boloria euphrosyne	e2	R
Erebia ligea	e2	R	Leptidea sinapis	e2	R
Brenthis daphne	s6	R	Carcharodus alceae	s6	R
Nemobius sylvestris	e2	O	Tettigonia cantans	e2	O
Chorthippus dorsatus	h	O	Chrysochraon dispar	h1	O
Chorthippus montanus	h1	O	Conocephalus fuscus	h1	O
Pteronemobius heydenii	h1	O	Stethophyma grossum	h1	O
Decticus verrucivorus	s	O	Stenobothrus lineatus	s	O
Chorthippus dorsatus	s	O			

Espèces cibles complémentaires

Faune

Lullula arborea (Alouette lulu)

Saxicola torquata (Tarier pâtre)

Bufo calamita (Crapaud calamite)

Lepus europaeus (Lièvre d'Europe)

Remarques

Bocage avec des bandes herbeuses extensives

Prairies extensives et jachères

Petites mares pionnières peu profondes

Espèces cible pour lutter contre le cloisonnement

Flore

Kickxia spuria (Linaire bâtarde)

Guilde

s6 Ranunculus arvensis (Renoncule des champs) s6

Remarques sur les guildes et les espèces cibles:

1. Les espèces complémentaires peuvent avoir une excellente fonction d'espèces emblématiques d'un projet de réseau!
2. La flore adventice liée aux cultures extensives peut également constituer un objectif pour un projet de réseau local.
3. Les mares ne bénéficient pas des contributions réseau. Pour le Crapaud calamite, elles peuvent par exemple être intégrées au sein d'autres milieux.

Vallée de Delémont Ouest

Objectifs

Objectifs prioritaires:

1. Recréer des surfaces de prairies et de haies thermophiles favorables aux guildes s2 (pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude) et e1 (écotones xérothermophiles) par des mesures d'extensification.
2. Planter des haies permettant d'assurer la connexion entre le Nord et le Sud de la vallée afin de permettre des échanges de population des guildes s2 (pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude) et e1 (écotones xérothermophiles).

Objectifs secondaires:

1. Assurer une gestion correcte des milieux humides créés dans le cadre de la N16.
2. Favoriser la création de surfaces de plans d'eau et de zones humides afin de densifier la guildes des roselières, bas-marais alcalins et prés à litière (h1) et offrir des habitats supplémentaires aux amphibiens.
3. Promouvoir la gestion et la création de cordons boisés le long des cours d'eau afin d'augmenter le nombre d'habitats potentiels pour la guildes des écotones mésophiles y compris clairières et coupes forestières (e2).
2. Garantir la protection et la valorisation des zones attenantes aux cours d'eau grâce à une gestion adéquate dans le but d'améliorer le rôle de liaison de la vallée.

Mesures

SCE à favoriser

Surfaces ouvertes:

- Prairies extensives (type 1) Pâturages boisés (type 3)
 Pâturages extensifs (type 2) Prairies peu intensives (type 4)
 Prés à litière (type 5) Ourlet (type avenir)

Jachères et bandes culturales:

- Bandes culturales extensives (type 6)
 Jachères tournantes (type 7b)
 Jachères florales (type 7a)

Structures boisées:

- Arbres fruitiers haute-tige (type 8)
 Arbres isolés et allées d'arbres (type 9)
 Haies, bosquets champêtres et berges boisées (type 10)

Surfaces sans contributions réseau à intégrer dans un projet

- Fossés humides, mares, étangs (type 11)
 Surfaces rudérales tas d'épierrement et affleurements rocheux (type 12)
 Murs de pierres sèches (type 13)
 Chemins naturel non stabilisés (type 14)
 Surfaces viticoles à haute diversité biologique (type 15)

Mesures

Mesures générales:

1. Implantation de prairies extensives avec une gestion permettant de retrouver le caractère maigre (évacuation du foin).
2. Plantation de haies le long des chemins d'améliorations foncières en intégrant les aspects de lien entre le Nord et le Sud.
3. Intégration des mesures de compensation N16 dans la gestion agricole.
4. Gestion des cordons boisés dans le but de densifier la strate buissonnante et de diversifier la strate arborée.
5. Elargissement des bandes tampon le long des cours d'eau, des fossés, et des plans d'eau et en améliorer la gestion.

Mesures particulières:

1. Créer et maintenir des tas de bois et des murs le long des cordons boisés et des lisières (SCE type 12).
2. Créer des petites dépressions pionnières favorables au Crapaud calamite (SCE type 11 ou surfaces non annoncées).

Vendline et Coeuvalte

Rappel des guildes:

h1 : bas marais

h2 : hauts marais

h3 : mégaphorbiaies

e2 : écotones mésophiles

e1 : écotones xérothermophiles

s2 : pelouses thermophiles de plaine et de moyenne altitude

s3 : pelouses maigres d'altitude

s4 : prairies et pâturages de plaine de moindre qualité

s6 : friches, rudérats et milieux adventices

h : espèces des milieux plutôt humides n'appartenant pas à une guilda

s : espèces des milieux plutôt thermophiles n'appartenant pas à une guilda

Liste des communes

Beurnevésin, Bonfol, Coeuve, Damphreux, Lugnez, Montignez et Vendlincourt

Diagnostic

Description générale:

Région caractérisée par une grande densité de zones humides et d'étangs. Les projets de réintroduction de la Perdrix grise ainsi que la forte présence d'espèces de la guilda s6 démontrent que la région possède encore un intérêt particulier du point de vue des surfaces rudérales et adventices.

Particularités communales

Beurnevésin	1. Présence de Chouette chevêche (<i>Athene noctua</i>).
Bonfol	1. Etangs de Bonfol, milieux humides de grande valeur.
Coeuve	1. Présence de Chouette chevêche (<i>Athene noctua</i>).
Damphreux	1. Milieux humides de grande valeur.
Montignez	1. Présence de Chouette chevêche (<i>Athene noctua</i>).
Vendlincourt	1. Milieux humides de grande valeur.

Problèmes et déficits écologiques

Densité de milieux Qualité et structure Interconnexions

Les bandes culturales extensives avec une végétation spontanée constituent un élément clef pour la valorisation de cette région. Elles sont trop souvent remplacées par des jachères florales et tournantes.

Vendline et Coeuvalte**Guildes et espèces cibles**

Guildes cibles prioritaires: | h1 et s6 | guildes cibles secondaires: | h, s2 et h3 |

<i>Espèces cibles prioritaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>				
Brenthis daphne	s6	R	Carcharodus alceae	s6	R
Chrysochraon dispar	h1	O	Chorthippus montanus	h1	O
Conocephalus fuscus	h1	O	Stethophyma grossum	h1	O
<i>Espèces cibles secondaires</i>	<i>Guilde / Groupe</i>				
Lycaena dispar	h	R	Melitaea diamina	h	R
Aricia agestis	s2	R	Boloria dia	s2	R
Brintesia circe	s2	R	Colias alfacariensis	s2	R
Cupido minimus	s2	R	Polyommatus bellargus	s2	R
Mantis religiosa	s2	O	Metrioptera bicolor	s2	O
Oecanthus pellucens	s2	O	Omocestus rufipes	s2	O
Platycleis a. albopunctata	s2	O	Decticus verrucivorus	s	O
Stenobothrus lineatus	s	O	Brenthis ino	h3	R

Espèces cibles complémentaires

<i>Faune</i>	<i>Remarques</i>
Perdrix perdrix (Perdrix grise)	Bandes culturales et friches
Crex crex (Râle des genêts)	Prairies de fauches extensives.
Jynx torquilla (Torcol fourmilier)	Surfaces thermophiles avec arbres et zones nues.
Miliaria calandra (Bruant proyer)	Zones extensives ouvertes et friches
Athene noctua (Chouette chevêche)	Vergers de fruitiers haute tige
Orthetrum coerulescens (Orthétrum bleuissant)	Fossés d'irrigation et plans d'eaux pionniers.
Saxicola ruberta (Tarier des prés)	Prairies extensives et jachères, a besoin de postes de chan
Hyla arborea (Rainette verte)	Mares et dépressions entourées de forêts humides.
Saxicola torquata (Tarier pâtre)	Prairies extensives et jachères
Lepus europaeus (Lièvre d'Europe)	Espèces cible pour lutter contre le cloisonnement

*Flore**Guilde*

Spargula arvensis (Spargote des champs)	s6	Filago vulgaris (Cotonnière vulgaire)	s6
Kickxia elatine (Linaire élatine)	s6	Anagallis minima (Mouron nain)	s6
Lathyrus tuberosus (Gesse tubereuse)	s6	Stachys arvensis (Epiaire des champs)	s6
Stachys annua (Epiaire annuelle)	s6	Kickxia spuria (Linaire bâtarde)	s6
Spargularia segetalis (Spargulaire rouge)	s6		

Remarques sur les guildes et les espèces cibles:

1. Les espèces complémentaires peuvent avoir une excellente fonction d'espèces emblématiques d'un projet de réseau!
2. L'entité contient plusieurs secteurs thermophiles qu'il s'agit de valoriser.
3. Carcharodus alceae n'est pas une espèce très esthétique. En ciblant le Bruant proyer ou le Tarier pâtre elle sera aussi favorisée.

Vendline et Coeuvalte

Objectifs

Objectifs prioritaires:

1. Assurer les conditions nécessaires au maintien et à l'extension des populations de la guildes des friches, rudérats et milieux adventices (s6) et des oiseaux nicheurs qui y sont apparentés.
2. Garantir la pérennité des populations d'espèces de la guildes des roselières, bas-marais alcalins et prés à litière (h1) et des amphibiens grâce à la création de zones tampon (prés à litière, prairies extensives) suffisamment importantes entre le milieu agricole et les zones d'étangs.
3. Maintenir et recréer des fossés de drainage à ciel ouvert.
4. Garantir la protection et la valorisation des zones attenantes aux cours d'eau.

Objectifs secondaires:

1. Maintenir et augmenter les surfaces de prairies maigres afin d'assurer le maintien de la guildes des pelouses thermophiles de plaine et de moyenne montagne (s2).
2. Favoriser la création de haies buissonnantes comme éléments de connexion entre les milieux.
3. Offrir les conditions nécessaires à la recolonisation des surfaces agricoles par la flore adventice menacée dans le Jura.

Mesures

SCE à favoriser

Surfaces ouvertes:

- Prairies extensives (type 1) Pâturages boisés (type 3)
 Pâturages extensifs (type 2) Prairies peu intensives (type 4)
 Prés à litière (type 5) Ourlet (type avenir)

Jachères et bandes culturales:

- Bandes culturales extensives (type 6)
 Jachères tournantes (type 7b)
 Jachères florales (type 7a)

Structures boisées:

- Arbres fruitiers haute-tige (type 8)
 Arbres isolés et allées d'arbres (type 9)
 Haies, bosquets champêtres et berges boisées (type 10)

Surfaces sans contributions réseau à intégrer dans un projet

- Fossés humides, mares, étangs (type 11)
 Surfaces rudérales tas d'épierrement et affleurements rocheux (type 12)
 Murs de pierres sèches (type 13)
 Chemins naturel non stabilisés (type 14)
 Surfaces viticoles à haute diversité biologique (type 15)



Mesures



Mesures générales:

1. Extensification des prairies de fauche
2. Maintien et valorisation des zones de transition entre les zones d'étang et les cultures (entretien de lisières et de bosquets, création de bandes herbeuses, etc.).
3. Favoriser les zones rudérales et les friches (SCE types 7a).
4. Elargissement des bandes tampon le long des cours d'eau, des fossés, et des plans d'eau et en améliorer la gestion.



Mesures particulières:



1. Créer et maintenir des tas de bois et des murgiers le long des cordons boisés et des lisières (SCE type 12).
2. Garantir la montée à graine de la flore des bandes culturales extensives.
3. Installer des nichoirs à Chouette chevêche selon les indications de spécialistes locaux (renseignements et adresses auprès de l'OEPN).

Liste des espèces cibles avec nom français				
Genre et espèce (latin)	Nom Français	Guilde (selon REN)	Groupe	Photo
Anthus pratensis	Pipit farlouse	Aucune	Avifaune	
	Chouette chevêche	Aucune	Avifaune	 <p>© P. Dubois - 6 mai 2002 Athene noctua Ortiz (Espagne)</p>
Athene noctua				1
Crex crex	Râle des genêts	Aucune	Avifaune	
				 <p>© P. Dubois - 25 mars 2003 Emberiza cirius Monsant (ca) - La Mesonera</p>
Emberiza cirius	Bruant zizi	Aucune	Avifaune	
Jynx torquilla	Torcol fourmilier	Aucune	Avifaune	

Liste des espèces cibles avec nom français				
Genre et espèce (latin)	Nom Français	Guilde (selon REN)	Groupe	Photo
	Alouette lulu	Aucune	Avifaune	 <p>© P. Dubois - 12 mai 2002 Lullula arborea Notre-Dame-de-Londres (34)</p>
Lullula arborea				2
Miliaria calandra	Bruant proyer	Aucune	Avifaune	
Perdrix perdrix	Perdrix grise	Aucune	Avifaune	
	Tarier des prés	Aucune	Avifaune	 <p>Saxicola rubetra P. Dubois - 2001</p>
Saxicola rubetra				3



Liste des espèces cibles avec nom français				
Genre et espèce (latin)	Nom Français	Guilde (selon REN)	Groupe	Photo
	Tarier pâtre	Aucune	Avifaune	
Saxicola torquata				<small>Saxicola t. torquata P. Dubois - 2001</small>
Bufo calamita	Crapaud calamite	Aucune	Batraciens	
Hyla arborea	Rainette verte	Aucune	Batraciens	
Anagallis minima	Mouron nain	s6	Flore	
Filago vulgaris	Cotonnière vulgaire	s6	Flore	
Fritillaria meleagris	Fritillaire pintade	h1	Flore	
Kickxia elatine	Linaire élatine	s6	Flore	
Kickxia spuria	Linaire bâtarde	s6	Flore	
Lathyrus tuberosus	Gesse tubereuse	s6	Flore	
Ranunculus arvensis	Renoncule des champs	s6	Flore	
Spergula arvensis	Spargote des champs	s6	Flore	
Spergularia segetalis	Spargulaire rouge	s6	Flore	
Stachys annua	Epiaire annuelle	s6	Flore	
Stachys arvensis	Epiaire des champs	s6	Flore	



Liste des espèces cibles avec nom français				
Genre et espèce (latin)	Nom Français	Guilde (selon REN)	Groupe	Photo
Lepus europaeus	Lièvre d'Europe	Aucune	Mammifères	
Orthetrum coerulescens	Orthétrum bleuissant	Aucune	Odonates	
Barbitistes serricauda	Barbitiste des bois	e1	Orthoptères	
Chorthippus dorsatus	Criquet verte-échine	s	Orthoptères	
Chorthippus mollis	Criquet des jachères	s2	Orthoptères	
Chorthippus montanus	Criquet palustre	h1	Orthoptères	
Chrysochraon dispar	Criquet des clairières	h1	Orthoptères	
Conocephalus dorsalis	Conocéphale des roseaux	h1	Orthoptères	
Conocephalus fuscus	Conocéphale bigarré	h1	Orthoptères	
Decticus verrucivorus	Dectique verrucivore	s	Orthoptères	
Gomphocerippus rufus	Gomphocère roux	e1	Orthoptères	
Gryllus campestris	Grillon champêtre	s4	Orthoptères	

Liste des espèces cibles avec nom français				
Genre et espèce (latin)	Nom Français	Guilde (selon REN)	Groupe	Photo
<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse	s2	Orthoptères	
<i>Mecosthetus parapleurus</i>	Criquet des roseaux	s	Orthoptères	
<i>Metrioptera bicolor</i>	Decticelle bicolore	s2	Orthoptères	
<i>Nemobius sylvestris</i>	Criquet des bois	e2	Orthoptères	
	Grillon d'Italie	s2	Orthoptères	
<i>Oecanthus pellucens</i>				7
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	s2	Orthoptères	
<i>Platycleis a. albopunctata</i>	Decticelle chagrinée	s2	Orthoptères	
<i>Psophus stridulus</i>	Criquet stridulant	s2	Orthoptères	
<i>Pteronemobius heydenii</i>	Grillon des marais	h1	Orthoptères	
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de la palène	s	Orthoptères	
<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	Sténobothre nain	s	Orthoptères	
				8

Liste des espèces cibles avec nom français				
Genre et espèce (latin)	Nom Français	Guilde (selon REN)	Groupe	Photo
<i>Stethophyma grossum</i>	Criquet ensanglanté	h1	Orthoptères	
<i>Tetrix undulata</i>	Tétrix des clairières	h2	Orthoptères	
<i>Tettigonia cantans</i>	Sauterelle cymbalière	e2	Orthoptères	
<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	Aucune	Reptiles	
<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	Aucune	Reptiles	
<i>Apatura iris</i>	Grand mars changeant	e2	Rhopalocères	
<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan	s4	Rhopalocères	
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé	e1	Rhopalocères	
<i>Argynnis adippe</i>	Moyen nacré	e2	Rhopalocères	
<i>Argynnis aglaja</i>	Grand nacré	s2	Rhopalocères	
<i>Argynnis niobe</i>	Chiffre	s2	Rhopalocères	
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	e2	Rhopalocères	
<i>Aricia agestis</i>	Collier de corail	s2	Rhopalocères	


9

Liste des espèces cibles avec nom français				
Genre et espèce (latin)	Nom Français	Guilde (selon REN)	Groupe	Photo
<i>Boloria aquilonaris</i>	Nacré de la canneberge	h2	Rhopalocères	 10
<i>Boloria dia</i>	Petite Violette	s2	Rhopalocères	
<i>Boloria euphrosyne</i>	Grand collier argenté	e2	Rhopalocères	
<i>Boloria titania</i>	Nacré porphyrin	h3	Rhopalocères	
<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la ronce	s6	Rhopalocères	 11
<i>Brenthis ino</i>	Nacré de la sanguisorbe	h3	Rhopalocères	



Liste des espèces cibles avec nom français				
Genre et espèce (latin)	Nom Français	Guilde (selon REN)	Groupe	Photo
Brintesia circe	Silène	s2	Rhopalocères	
Callophrys rubi	Thécla de la ronce	s2	Rhopalocères	
Carcharodus alceae	Hespérie de l'alcée	s6	Rhopalocères	
Carterocephalus palaemon	Hespérie échiquier	e2	Rhopalocères	
Chazara briseis	Hermite	s2	Rhopalocères	
Coenonympha arcania	Céphale	e1	Rhopalocères	

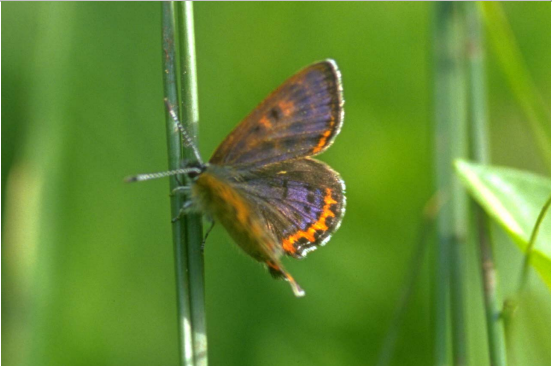

12

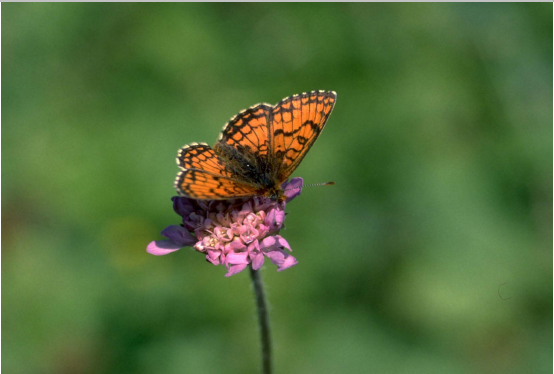

13


Liste des espèces cibles avec nom français				
Genre et espèce (latin)	Nom Français	Guilde (selon REN)	Groupe	Photo
Coenonympha glycerion	Fadet de la mélisque	s	Rhopalocères	
Coenonympha tullia	Fadet des tourbières	h2	Rhopalocères	
Colias alfacariensis	Fluoré	s2	Rhopalocères	
Colias palaeno	Solitaire	h2	Rhopalocères	
Cupido minimus	Azuré des nerpruns	s2	Rhopalocères	
Erebia ligea	Moiré blanc-fascié	e2	Rhopalocères	
Erebia medusa	Moiré franconien	s4	Rhopalocères	
Euphydryas aurinia	Damier de la succise	s	Rhopalocères	
Hamearis lucina	Lucine	e1	Rhopalocères	
Hesperia comma	Virgule	s3	Rhopalocères	
Hipparchia semele	Argeste	s2	Rhopalocères	
Iphiclides podalirius	Flambé	e1	Rhopalocères	

14

Liste des espèces cibles avec nom français				
Genre et espèce (latin)	Nom Français	Guilde (selon REN)	Groupe	Photo
Leptidea sinapis	Piéride de la moutarde	e2	Rhopalocères	 15
Limenitis populi	Grand sylvain	e2	Rhopalocères	
Lycaena dispar	Cuivré des marais	h	Rhopalocères	 16

Liste des espèces cibles avec nom français				
Genre et espèce (latin)	Nom Français	Guilde (selon REN)	Groupe	Photo
Lycaena helle	Cuivré de la bistorte	h3	Rhopalocères	 17
Lycaena tityrus	Cuivré fuligineux	s4	Rhopalocères	 18
Maculinea arion	Azuré du serpolet	s2	Rhopalocères	
Maculinea rebeli	Azuré de la croisette	s2	Rhopalocères	
Maniola jurtina	Myrtil	s4	Rhopalocères	
Melanargia galathea	Demi deuil	s4	Rhopalocères	
Melitaea cinxia	Mélitée du plantain	s2	Rhopalocères	
Melitaea diamina	Damier noir	h	Rhopalocères	
Melitaea didyma	Mélitée orangée	s2	Rhopalocères	

Liste des espèces cibles avec nom français				
Genre et espèce (latin)	Nom Français	Guilde (selon REN)	Groupe	Photo
Melitaea parthenoides	Mélitée des scabieuses	s2	Rhopalocères	 19
Nymphalis polychloros	Grande tortue	e2	Rhopalocères	
Plebeius argus	Petit argus	s2	Rhopalocères	
Polyommatus bellargus	Argus bleu céleste	s2	Rhopalocères	
Polyommatus coridon	Bleu nacré	s2	Rhopalocères	 20
Polyommatus dorylas	Azuré du mélilot	s2	Rhopalocères	
Polyommatus semiargus	Demi argus	s4	Rhopalocères	
Polyommatus thersites	Azuré de l'esparcette	s2	Rhopalocères	
Pyrgus accretus		s2	Rhopalocères	
Pyrgus armoricanus	Hespérie des potentilles	s2	Rhopalocères	
Pyrgus malvae	Hespérie de la mauve	s2	Rhopalocères	
Satyrrium acaciae	Thécla de l'amarel	e1	Rhopalocères	

Liste des espèces cibles avec nom français				
Genre et espèce (latin)	Nom Français	Guilde (selon REN)	Groupe	Photo
Satyrrium pruni	Thécla du coudrier	e1	Rhopalocères	
Satyrrium spini	Thécla de l'orme	e1	Rhopalocères	
Spialia sertorius	Hespérie des sanguisorbes	s2	Rhopalocères	
Thecla betulae	Thécla du bouleau	e1	Rhopalocères	
Thymelicus acteon	Actéon	e1	Rhopalocères	
Thymelicus lineola	Hespérie du dactyle	s4	Rhopalocères	
Thymelicus sylvestris	Hespérie de la houque	s4	Rhopalocères	

Légende :	
Guildes selon REN :	voir annexe 1 (description des guildes)
Avifaune :	oiseaux
Batraciens :	Crapauds, grenouilles, tritons et salamandres
Odonates :	Libellules et demoiselles
Orthoptères :	Criquets et sauterelles
Rhopalocères :	Papillons diurnes

Photos 1-6 Pascal Dubois http://pdubois.free.fr/index.php
Photos 6-17 et 19-21 Emmanuel Wermeille Rue des Monts 15 2053 Cernier +41 (0)32 724 70 03
Photo 18 E. Contesse, Bureau Natura, Les Reussilles.